

Procès-verbal du Conseil d'école du 17 juin 2025
Année scolaire 2024 / 2025
Ecole Jules Ferry – Chaufour-Notre-Dame

Présents :

Enseignants des écoles	● Mme ARCHAMBAUD (directrice) ● Mme HILLION	● Mme BODINIER ● Mme BOUYER	● Mr Vincent
Parents élus	● Mr ESNAULT ● Mme MORDRET		
Le maire ou son représentant	● Mr LÉBOUCHER (Maire) ● Mme PERRICHET (Elue chargée des affaires scolaires)		

Absents excusés

- Mr WINTER Inspecteur de la circonscription LE MANS OUEST
● Mme Mesnaut (Aide relationnelle, RASED)
● Mme LÉBOUCHER
● Mme MITTON
● Mr GARNIER
● Mme EYMERY

Présidente de séance : Mme ARCHAMBAUD

Secrétaire de séance : Mme HILLION

Ordre du jour :

1. Approbation du Procès-Verbal du dernier conseil d'école (25 mars 2025)

Le Procès-Verbal du dernier conseil d'école a été adopté.

2. Effectifs :

Effectifs actuels :

	T.P.S.	P.S.	M.S.	G.S.	C.P.	C.E.1	C.E.2	C.M.1	C.M.2
Nombre d'élèves	2	9	10	16	7	13	10	11	8

86 élèves au total.

Effectifs prévisionnels pour 2025-2026 :

	P.S.	M.S.	G.S.	C.P.	C.E.1	C.E.2	C.M.1	C.M.2
Nombre d'élèves	7	8	9	16	8	14	9	11

Pas de TPS inscrit cette année.

82 élèves au total dont 2 départs probables en début d'année scolaire.

Répartition envisagée :

PS/MS : 15 Elisabeth Bodinier

GS/CP : 24/25 Roxane Hillion avec un aménagement avec la classe de PS/MS pour les GS.

CE1/CE2 : 22 Sylvie Archambaud

CM1/CM2 : 19/20 Stéphanie Bouyer

Cette répartition peut être amenée à changer selon les futures inscriptions.

Une journée d'accueil et d'adaptation, en lien avec le service petite enfance et parentalité du Bocage Cénomans, a eu lieu le 10 juin 2025 à l'école pour les futurs PS. Une prochaine aura lieu le samedi 28 juin à 10h sur inscription (sur le site : <http://syndicat-bocage-cenomans.fr/>) auprès du Bocage Cénomans, à Pruillé-le Chétif.

3. Sécurité

♦ Exercice d'évacuation incendie :

Le 3^{ème} exercice d'évacuation a eu lieu le 03 juin 2025, à 11h50.

Mme ARCHAMBAUD précise que l'évacuation totale après comptage s'est effectuée en 2 min 07s.

4. Comptabilité coopératives scolaires :

Les comptes de la coopérative de l'école s'élevaient environ à 1500€ au 17 juin 2025. Il reste quelques petites factures à régler.

5. Nouveau projet d'école 2024-2030 :

Ce nouveau projet d'école a été validé par Mr Winter, inspecteur de l'Education Nationale, le 13 mai 2025.

Il prend appui sur 3 indicateurs clés :

- Les effectifs et PPRE (Programmes personnalisés de Réussite Educative) réalisés sur l'année 2024-2025
- L'analyse réalisée par l'équipe enseignante des évaluations nationales
- L'IPS (Indice de Position Sociale) de l'école : 101.6

Ce nouveau projet d'école repose sur 2 domaines :

- **Domaine 1 : Les apprentissages, le suivi et l'enseignement :**

Des actions et objectifs ont été établis selon 4 axes : l'inclusion et la réussite des élèves à besoin particulier à l'échelle de l'école, le parcours d'éducation artistique et culturelle à l'échelle de l'école, la liaison cycle 1 à 3 et enfin sur les apprentissages fondamentaux, le suivi des élèves et l'enseignement.

- **Domaine 2 : Bien-être de l'élève et climat scolaire :**

Des actions et objectifs ont été établis selon 3 axes : La prévention du harcèlement et actions entrant dans le cadre de la labellisation PHARE, l'égalité fille-garçon et 3 axes de travail portant sur le bien-être des élèves et le climat scolaire.

Ce projet d'école est consultable sur demande à l'école. Vous y trouverez tout le détail.

Validation du Projet d'école par le Conseil d'école ce jour : Le Conseil d'école adopte ce projet d'école.

6. Les projets et actions éducatives en lien avec le Projet d'école :

Projets et actions réalisés depuis le second Conseil d'école :

Les projets et actions suivants trouvent toute leur place dans le nouveau projet d'école 2024-2030 présenté précédemment.

- ➔ **Projet « Printemps poétique »** débuté avec les GS/CP , avec un Parcours poétique à la Suze sur Sarthe suivi d'un spectacle poétique le 12 juin pour la classe de CE1-CE2.
- ➔ **Projet ENS pour les ce1/ce2** : dernière intervention en classe d'une demi-journée sur les batraciens puis visite de l'Espace Naturel Sensible de Montfort le Gesnois
- ➔ **Visite du Musée Tatin** pour les TPS/PS/MS et CM1/CM2 le 31 mars
- ➔ **Visite du musée Tessé** pour les TPS/PS/MS le 24 avril
- ➔ **Sortie école** aux « Tipis du bonheur de vivre » à Brûlon le 22 mai pour découvrir le mode de vie des amérindiens
- ➔ **Apprentissage d'un chant** par tous les élèves pour la fête de l'été le 24 mai
- ➔ **Les CM1-CM2** ont assisté, fin mai, à un concert dans le cadre du Festival de l'Epau (répétition d'un quintette), des élèves ont été interviewés par France 3.
- ➔ **Animation sur le compostage** pour les GS/CP et CE1/CE2 le 2 juin.

Projets et actions à venir :

- Poursuite et fin du dispositif Lire et faire Lire auprès de chaque classe pour cette année scolaire.
- Journée olympique le 23 juin, la date peut changer selon la météo, pour les GS/CP et CE1/CE2. Journée proposée par l'USEP
- Matinée « handisport » le 19 juin au collège pour les CM1/CM2
- Fête de l'école le 21 juin

7. Questions / Points divers :

- Parents élus : Respect de la discipline à la cantine. (Ce qui est attendu des enfants et la manière de le faire respecter).

2 mails ont été reçus par les parents élus.

"Des familles" se plaignent que les enfants ne peuvent parfois pas parler", que le silence est attendu alors que les repas doivent être un moment de détente.

Il arrive que un/des adultes attrape/ent un enfant par le bras et le "tire/ent" parfois vers le mur ou l'assoient à une table des petits.

Réponse apportée par la Mairie :

Ce ne sont pas les mêmes personnes qui travaillent à la cantine et le mercredi à l'accueil de loisirs.

Mme Perrichet trouve ces propos surprenants, le climat semblait bon, qui s'accompagne cette année d'une diminution du nombre d'avertissement. Aucune exclusion de la cantine durant l'année.

Elisabeth Richard s'y rend un repas/2.

Pour ce qui est du silence, il n'y a pas d'exigence sur un silence absolu. Cependant, de temps en temps, afin de faire redescendre le fond sonore, il peut y avoir une demande de silence de courte durée via le panneau « Stop » ou « Chut ».

Il peut être demandé à un grand de manger à une table de CP si son comportement s'avère inadapté envers ses camarades.

Des réunions régulières se tiennent avec le personnel municipal dans le but de faire le point sur les temps du péri-scolaire.

Mme Perrichet invite les parents mécontents à s'adresser directement en Mairie afin d'échanger autour des problèmes rencontrés.

Les enseignantes mentionnent que le comportement des enfants envers les enseignantes n'est pas le même qu'envers le personnel municipal. Il a été observé des attitudes très irrespectueuses envers le personnel.

- Mr le Maire : Projet d'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques sur le parking de l'école.

Dans la parcelle derrière l'école, il va y avoir une installation d'un système de récupération d'énergie. Or, il n'y a pas de borne de recharge sur la commune. Et ces bornes ne peuvent pas être à plus de 30 m de ce récupérateur. 2X 2 bornes vont être installées dans l'angle au bout du 1er parking.

- Travaux sur les toitures du bâtiment principal à partir du 7 juillet.
- Remerciements à la mairie et à l'APE pour l'aide apportée à la réalisation des projets.
- Remerciement à Mr Leboucher et Elisabeth Richard pour leur grande réactivité pour résoudre les problèmes techniques rencontrés dans l'année.
- L'APE a fait moins de recettes cette année donc il y aura un budget moindre.

Signature de la présidente de séance :

Mme Archambaud



Signature de la secrétaire de séance

Mme Hillion

